



20^{ème} Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Rapport de la Table ronde n°2 : La gestion inclusive des forêts et de la biodiversité au service des conditions de vie des populations locales

Date : Lundi 3 juin de 11h à 12h30

Salle : Congo 2, Pullman Hotel, Kinshasa, RDC

Durée : 90 min

I. Contexte

En Afrique centrale, la dégradation forestière et la déforestation ont principalement lieu dans les zones rurales, constituées d'une mosaïque de terres agricoles et d'espaces arborés. La restauration et la conservation durable de ces espaces passent par des actions avec et pour les populations locales. Les expériences passées ont mis en évidence :

- (i) Le besoin d'intégrer la diversité des acteurs afin de proposer des solutions adaptées aux bénéficiaires ciblés,
- (ii) L'importance des bénéfices économiques à court et moyen termes pour encourager l'implication effective des populations locales dans les initiatives de restauration forestière et de conservation de la biodiversité
- (iii) La nécessité d'adopter des approches durables, dépassant le cadre limité de projets ponctuels.
- (iv) L'importance de mettre en place des initiatives intégrées alliant conservation et développement communautaire local.

Au cours des vingt dernières années, différentes formes d'inclusion des acteurs dans la gestion et la politique des forêts se sont développées, telles que la gestion communautaire et communale des forêts ou la consultation des parties prenantes aux décisions concernant les forêts se sont multipliés. Quels exemples réussis de ces approches inclusives pouvons-nous retenir ?

L'objectif de cette table ronde est de favoriser le dialogue entre les politiques (nationales et régionales) et la société civile engagés dans une gestion durable et inclusive des forêts du bassin du Congo, au service de l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

II. Composition du panel (par ordre d'intervention)

1. Coordinateur Régional du Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), **M. Joseph Itonga**
2. Deputy Director du High Ambition Coalition for Nature and People, **Mme Odile Conchou**

3. Ministre de l'économie forestière de la République du Congo, **Son Excellence Mme Rosalie Matondo**
4. Ministre de l'Environnement de Guinée Equatoriale, **Son Excellence M. Diosdado Obiang Mbomio Nfono**
5. Secrétaire d'Etat de l'Environnement d'Angola, **Son Excellence M. Yuri Souza Santos**
6. Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), **M. Honoré Tabuna**
7. Directeur Climat, Green Growth de la Banque Africaine de Développement (BAD), **M. Al-Hamdou Dorsouma**

Modératrice : Directrice Régionale de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, **Mme Nana Toure Sy**

III. Résumé des interventions

L'approche adoptée a consisté à lancer les débats à partir du niveau local avec les organisations communautaires et peuples autochtones pour remonter vers le niveau national avec les Ministres et le niveau régional avec les communautés économiques et banque de développement.

Niveau local

Selon les schémas actuels, très peu des investissements consentis pour la conservation se traduisent en initiatives de développement local/communautaire au bénéfice des peuples autochtones et des communautés locales. Alors que les peuples autochtones ont le savoir-faire et l'intelligence nécessaire pour vivre en symbiose avec la nature et préserver les forêts et les ressources naturelles depuis plusieurs générations. D'un côté les communautés locales ont d'une part la responsabilité morale de préserver les forêts de par leur culture et de l'autre ils ne bénéficient pas des bienfaits du développement ni d'aucune reconnaissance ou paiement. L'opportunité est de travailler avec les peuples autochtones et les communautés pour la préservation de la forêt en s'appuyant sur leurs connaissances ancestrales.

Niveau national

Au niveau étatique, des efforts importants sont menés en matière de conservation des forêts dans le Bassin du Congo. Des actions politiques fortes sont conduites pour mener à la fois des initiatives de conservation et de développement communautaire, en particulier en faveur des peuples autochtones et des communautés locales. En Angola par exemple, des actions fortes sont menées en faveur de l'implication des communautés locales dans les politiques de conservation. Ainsi, les anciens braconniers et trafiquants de bois sont formés et agissent dorénavant comme le premier maillon de la conservation et de développement de l'écotourisme dans les aires protégées. En République du Congo, des actions politiques sont de plus en plus prises en faveur de politiques environnementales alliant conservation des forêts et de la biodiversité et développement communautaire, surtout en faveur des peuples autochtones.

Niveau régional

Pour la CEEAC, la faiblesse principale des initiatives actuelles de conservation réside dans une approche cloisonnée qui ne prend pas en compte les peuples autochtones et communautés locales comme partie intégrante des écosystèmes de forêt. De plus les efforts pour le développement des chaînes de valeur de PFNL n'ont pas une assise territoriale locale, indispensable au développement des communautés locales et à une dynamique de transformation structurelle. Il y a nécessité d'avoir une approche de marketing pour adapter l'offre à la demande des consommateurs tout en respectant les impératifs de développement, tout en impliquant le secteur privé.

Il faudrait donc adopter une approche pour scruter les ressources et capacités dans la forêt et identifier des idées de produits transformés et de services qui peuvent être exploités de façon durable. Il faudrait ensuite développer ces produits jusqu'au niveau attendu par les marchés et trouver un mécanisme pour impliquer les peuples autochtones sur les parties amonts de la chaîne avec des acteurs privés pour la partie transformation et marketing mais dans un cadre de commerce équitable.

Sur le plan national et régional il faudrait développer des chaînes de valeur intégrées avec une spécialisation sur les produits niches s'il y a des opportunités pour attirer plus de valeur. Ce n'est que quand on aura réussi à connecter les populations locales aux marchés mondiaux de consommateurs responsables et durables à travers les chaînes de valeurs durables et équitables qu'on pourra réconcilier d'une part la valorisation des services écosystémiques et préservation de la biodiversité rendu par les populations locales et d'autre part les bénéfices, revenus et conditions de vie décentes pour ces populations.

Enseignements à tirer de la table ronde

- ✓ L'échelon régional devra servir de cadre de cohérence et de mobilisation des ressources pour la conservation et la transformation socioéconomique des écosystèmes et communautés forestières
- ✓ Le secteur privé doit être mobilisé pour conduire un processus transformationnel des territoires forestiers
- ✓ Les États doivent faire l'effort de sortir du cadre sectoriel des politiques publiques forestières et abonder dans le sens d'une approche intégrée où les ministères d'économie et des finances deviendront des maillons centraux dans le nexus conservation-développement
- ✓ Les Banques Multilatérales de Développement comme la BAD, doivent financer des initiatives pilotes testant le nexus Conservation-Développement communautaire
- ✓ Le secteur privé doit être mobilisé pour le développement de systèmes productifs locaux territorialisés dans les écosystèmes forestiers.